

# L'EXCEPTION NÉGATIVE TOGOLAISE (2\_5) DE LA « DÉMOCRATIE COLONIALE » À LA "DYNASTIE DÉMOCRATORIALE" ?

Ce deuxième compte rendu tiré de la conférence « L'exception négative togolaise : Comprendre et agir » propose une lecture historique des mutations du système politique togolais. À la veille des décolonisations en Afrique, l'État colonial tardif togolais a été le laboratoire d'une relative autonomie politique grâce à l'instauration d'un système partisan multipartite et d'un jeu électoral concurrentiel. L'apothéose de ce système politique proto-démocratique sous cloche coloniale, implémenté dans le cadre de la République autonome du Togo (RAT), a été atteinte le 27 avril 1958 par la victoire des Nationalistes aux législatives. Ainsi, l'acte de naissance du Togo à la souveraineté internationale fut un plébiscite électoral. Cette époque était loin d'être idyllique, car cette victoire décisive a été « obtenue de haute lutte » contre les précédents coups de force électoraux ourdis par le pouvoir colonial au profit des partis pro-français. Paradoxalement, cette expérience proto-démocratique n'a pas survécu à la colonisation directe. L'indépendance actée, elle a été étouffée dans le berceau par les présidents successifs. Les ruptures politiques de 1960, 1963 et 1967 ont été fatales contre les acquis positifs de cette première expérience démocratique. En revanche, les pratiques antidémocratiques du temps colonial semblent avoir la vie dure. Tant et si bien que depuis l'amorce de la seconde expérience démocratique en 1990, le Togo est tombé dans un trou noir démocratique duquel il peine à sortir. Les élections frauduleuses y sont devenues un obstacle infranchissable à l'émergence d'un état de droit et à la démocratisation effective du pays. Comble de l'ironie, le régime des Gnassingbé parvient désormais à asseoir sa légitimité négative sur des élections reconnues (mais truquées). De quoi ce régime est-il donc le nom ?

...

Le "clair-obscur" dans lequel s'est drapé le pouvoir crépusculaire des Gnassingbé au tournant des années 90 paroxyse le sentiment de son illégitimité et de l'exceptionnalité négative du pays. Sous les Gnassingbé, le Togo est devenu le ventre fécond d'où émergent des monstruosité politiques : un État mal-à-droit et un régime démocratiorial. En Afrique de l'Ouest, le Togo fait triste figure de curiosité avec sa dictature cryogénisée.

Dans sa courte histoire, le pays a surtout connu des vertes et des pas mûres. Il est passé de la « démocratie coloniale » (1946-1960) – théorisé par Comi Toulabor – à la dictature absolutiste du général Eyadema Gnassingbé (1967-1990) puis à un régime hybride depuis l'échec de la transition démocratique des années 90. En effet, le processus de démocratisation du pays, lancé sous les chapeaux de roues, a été stoppé manu militari le 3 décembre 1991 par la spectaculaire attaque de la Primature. Cette dernière a marqué le début d'une restauration autoritaire du régime du général Eyadema et du virage démocratiorial de la dictature au Togo. Le coup de grâce contre les legs de la transition démocratique – Constitution de 1992 – interviendra le 31 décembre 2002 par le toilettage constitutionnel de la « Saint Sylvestre » qui permit au général-président Eyadema de se représenter en 2003 – en faisant sauter le verrou limitant le nombre des mandats présidentiels



**MODUS  
OPERANDI**

Des idées auxiliaires de l'action

<http://www.modoperandi.org>



**PNT**

PLATEFORME  
NATIONALE DE  
TRANSITION

[pnt.togo@gmail.com](mailto:pnt.togo@gmail.com)

à deux. Après le décès de ce dernier en 2005, Faure Gnassingbé lui succède à l'issue d'un bain de sang électoral, qui a fait plus 500 morts selon les Nations-Unies. Sous le fils, le régime togolais cesse d'être la *dictature abrutie* qu'il a été sous le père, mais peine à amorcer un virage authentiquement démocratique. Avec les timides réformes constitutionnelles et institutionnelles imposées par l'Accord politique global (APG) de 2006, la nature du régime politique togolais s'hybride. Au Togo, le pouvoir se **conquiert toujours par la force et se conserve par la violence et des élections régulièrement truquées**. Seulement, la force est de plus en plus mise en réserve dans un *droit mal-à-droit* servant d'infrastructure à l'entreprise de falsification démocratique.

Pour qualifier ce régime, j'ai avancé la formule de « dynastie démocratoriale », dans laquelle le pouvoir se transmet génétiquement depuis 1967. Il est *dynastique* parce que la patrimonialisation de l'État et la personnalisation du pouvoir ont accouché d'une dynastie militaire. Il est *démocratorial* parce que l'accouplement entre la dictature militaire et la « conditionnalité démocratique » a donné naissance à ce type de *régime contre-nature*. Selon les études transitologiques, la *démocrature* est issue du croisement entre démocratie et dictature. Plus spécifiquement, la démocrature togolaise tient plus du *cratos* (*pouvoir*) que du *demos* (*peuple*). Car c'est un pouvoir qui exècre le *demos* au profit d'un certain *ethnos* (ethnie). Dit simplement, c'est une dictature qui se pare des oripeaux de la démocratie pour l'évider de sa substance.

Dans ce type de régime, **les élections sont concurrentielles, mais sont à choix unique**. Ironie de l'histoire, le pays est passé du *régime de parti unique* (1967-1991) à celui du *suffrage à choix unique* (1993-2019). Depuis l'avènement de Faure Gnassingbé, médias et société civile jouissent d'une liberté *presqu'*absolue. Seulement, si l'emprise du pouvoir s'est quelque peu relâchée sur les corps intermédiaires, par l'ouverture de microespaces démocratiques, il n'en continue pas moins de conserver le *monopole du temps*. Pour le dire clairement, le pouvoir chronophage des Gnassingbé peut être borné dans son extension dans l'espace, mais pas dans son expansion dans le temps. Certes, la révision de l'article 59 intervenue le 8 mai 2019 prévoit une clause de limitation des mandats présidentiels dans le temps, mais les dispositions transitoires de l'article 158 remettent les *compteurs à zéro*. En conséquence, après quinze ans de règne en 2020, l'actuel chef de l'État togolais pourrait se représenter pour un ou deux mandats supplémentaires. Et pour cause, la *démocrature togolaise* puise sa source en dehors du peuple, s'exerce contre le peuple, et se perpétue en dépit du peuple. Un peuple qui peine à se trouver un centre de gravité et à se cristalliser en Nation. Pour combattre efficacement la chronophagie de la *démocrature* togolaise, il faut saper ses assises ethnopolitiques.

▶ Prochain épisode : **L'exception négative togolaise (3\_5) Le piège ethnogéopolitique et le clivage régional**

29 décembre 2019

CANADA



**MODUS  
OPERANDI**

Des idées auxiliaires de l'action

<http://www.modoperandi.org>



**PNT**

PLATEFORME  
NATIONALE DE  
TRANSITION

[pnt.togo@gmail.com](mailto:pnt.togo@gmail.com)